

# ADMINISTRATION COMMUNALE DE LA VILLE DE DIEKIRCH

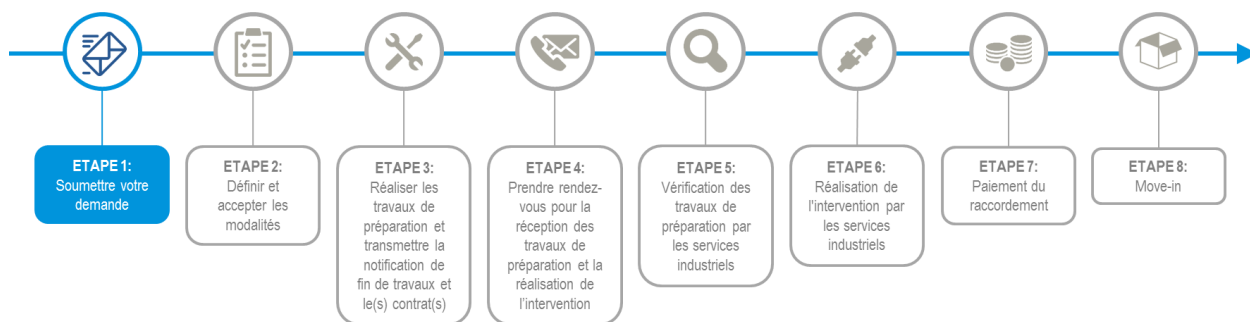
PROCÉDURE RELATIVE AU  
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



VILLE DE  
**DIEKIRCH**

# TABLE DES MATIÈRES

ÉTAPE 1: SOUMETTRE VOTRE DEMANDE	3
Quel est votre projet de construction?	3
Quels sont les documents à intégrer à votre dossier?	4
ÉTAPE 2: DÉFINIR ET ACCEPTER LES MODALITÉS	5
Prenez rendez-vous avec les services industriels	5
Analyse de la situation	5
Renvoyez le formulaire de commande aux services industriels	5
ÉTAPE 3: RÉALISER LES TRAVAUX DE PRÉPARATION ET TRANSMETTRE LA NOTIFICATION DE FIN DE TRAVAUX ET LE(S) CONTRAT(S)	6
Les travaux de génie civil	6
Les travaux de préparation pour l'installation électrique	6
ÉTAPE 4: PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LA RÉCEPTION DES TRAVAUX DE PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DE L'INTERVENTION	7
ÉTAPE 5: VÉRIFICATION DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PAR LES SERVICES INDUSTRIELS	8
ÉTAPE 6: RÉALISATION DE L'INTERVENTION PAR LES SERVICES INDUSTRIELS	9
ÉTAPE 7: PAIEMENT DU RACCORDEMENT	10
ÉTAPE 8: MOVE-IN	11



## ÉTAPE 1: SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

### QUEL EST VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION?

Le formulaire de demande à compléter par vos soins est scindé en trois rubriques. Dans le but de bien comprendre votre projet de construction et vos besoins, veuillez nous fournir les informations suivantes:

- Adresse du raccordement
- Description de votre projet de construction et de l'installation électrique demandée :
  - Raccordement chantier

Complétez la rubrique Raccordement chantier en cas de construction d'une rue ou d'un lotissement.

- Réalisation d'un nouveau raccordement

Complétez la rubrique Réalisation d'un nouveau raccordement pour un raccordement de votre nouvelle construction au réseau électrique.

- Réalisation d'un nouveau raccordement chantier

Complétez la rubrique Raccordement chantier pour un raccordement temporaire pour la durée de votre chantier.

- Renforcement du raccordement

Si vous avez besoin d'un renforcement de votre raccordement existant, veuillez compléter la rubrique Renforcement du raccordement.

- Modification d'un raccordement existant / Description des travaux

Pour tout changement à apporter à votre installation existante, veuillez compléter la rubrique Modification d'un raccordement existant / Description des travaux.

- Suppression du raccordement existant

Complétez la rubrique Suppression du raccordement existant pour que la démolition du bâtiment se fasse en toute sécurité.

Si vous avez besoin d'un raccordement temporaire pour la durée de votre chantier, veuillez remplir une deuxième demande en complétant la rubrique Raccordement chantier.

- Raccordement ou modification d'une installation d'autoproduction

Veuillez compléter la rubrique Raccordement ou modification d'une installation d'autoproduction si vous avez un projet de production d'électricité à injecter au réseau.

- Informations sur les intervenants et signatures

## QUELS SONT LES DOCUMENTS À INTÉGRER À VOTRE DOSSIER?

Le formulaire de demande comporte une liste de documents à intégrer à votre dossier. Toutes les pièces ci-dessous sont indispensables pour donner suite à votre dossier:

- Extrait du plan cadastral minimum 1:2500
- Plan d'implantation minimum 1:200
- Plan de la cave pour une maison unifamiliale ou, dans le cas d'une résidence, un plan du local technique ainsi qu'un plan des sous-sols
- Dans le cas d'un raccordement ou modification d'une installation d'autoproduction, le document « Demande de raccordement d'un équipement de production autonome au réseau d'électricité » est à joindre à la demande.

Saviez-vous que vous avez le choix du fournisseur d'électricité?

Vous pouvez opter et prendre contact avec le fournisseur d'électricité de votre choix. Si tel n'est pas le cas, le fournisseur par défaut défini par la loi vous sera attribué.

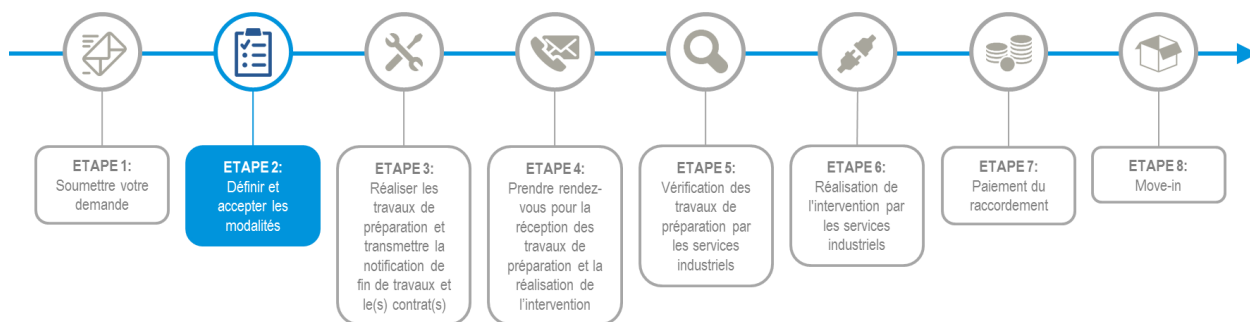
Vous devez compléter le formulaire de demande avec votre électricien.

Les services industriels de la Ville de Diekirch vous envoient un **accusé de réception** concernant les documents reçus par courrier et indique tout document encore manquant dans le cadre de la demande.

La durée de validité de la demande est d'une année à partir de l'envoi de l'accusé de réception.

Votre dossier ne sera pris en charge que si sa demande est dûment complétée et que tous les documents demandés y sont inclus. Il est à noter que ladite demande doit être envoyée en version originale pour assurer cette prise en charge.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les services industriels par téléphone au 80 87 80-501 ou par courrier électronique à [services.industriels@diekirch.lu](mailto:services.industriels@diekirch.lu).



## ÉTAPE 2: DÉFINIR ET ACCEPTER LES MODALITÉS

### PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES SERVICES INDUSTRIELS

Après acceptation de votre dossier, vous serez invités par téléphone ou par courrier électronique à prendre rendez-vous sur place avec un agent des services industriels.

#### ANALYSE DE LA SITUATION

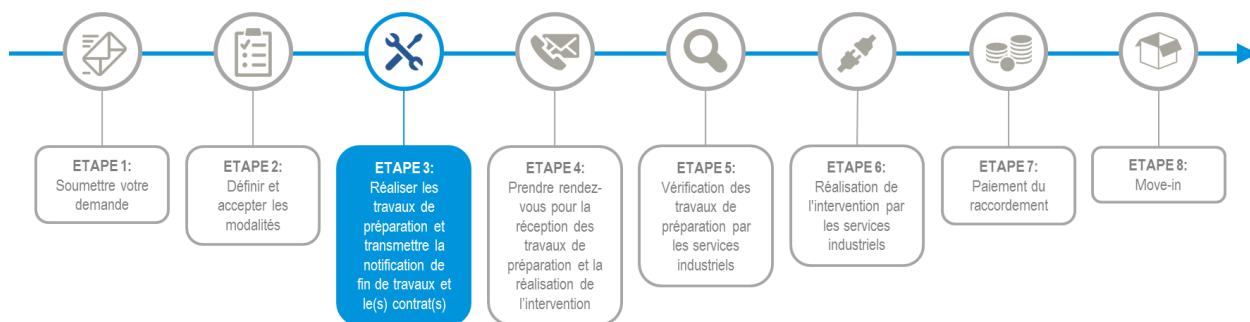
Lors du rendez-vous sur place, l'agent des services industriels fera, ensemble avec votre électricien, un état des lieux pour définir les modalités de l'intervention à réaliser. Les modalités de raccordement, se référant au règlement de taxe, le contrat de raccordement, le formulaire de commande ainsi que la notification de fin de travaux vous seront ensuite envoyés par courrier dans les plus brefs délais.

Dans ledit contrat, vous êtes avertis que vous devez choisir un fournisseur sinon le fournisseur par défaut vous sera assigné.

#### RENOVEZ LE FORMULAIRE DE COMMANDE AUX SERVICES INDUSTRIELS

Nous vous prions de nous faire parvenir par courrier lesdits documents dûment signés à notre adresse. Veuillez noter que la notification de fin de travaux devra être remplie et signée par votre électricien.

Votre présence sur le chantier est requise, ainsi que celle de votre électricien.



## ÉTAPE 3: RÉALISER LES TRAVAUX DE PRÉPARATION ET TRANSMETTRE LA NOTIFICATION DE FIN DE TRAVAUX ET LE(S) CONTRAT(S)

### LES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Vous êtes responsable des travaux de préparation au raccordement qui permettront de faire la liaison entre le réseau de distribution électrique de la Ville de Diekirch et le point de connexion du bâtiment. Ces travaux de génie civil doivent être réalisés suivant nos instructions et tel que stipulés dans les prescriptions de raccordement (TAB – Technische Anschlussbedingungen Kapitel 5.4 Durchführungen + Bebauung).

### LES TRAVAUX DE PRÉPARATION POUR L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

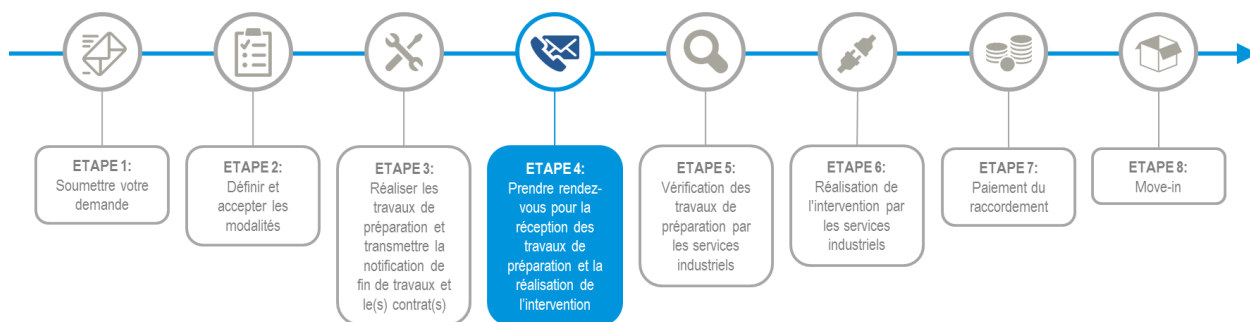
Vous devez vous assurer que votre électricien a bien effectué ses travaux de préparation pour la mise en service du raccordement (mise sous tension de votre installation ainsi que la pose du compteur).

Une fois ces travaux de préparation réalisés, l'électricien devra nous faire parvenir la/les notification(s) de fin de travaux dûment remplie(s) et signée(s). Vous devrez vous assurer que le verso de la/des notification(s), représentant le contrat de raccordement, soit bien signé par le preneur de raccordement.

Remarque: Dans le cas d'un raccordement d'une intensité supérieure à 40A, les contrats de raccordement et d'utilisation sont à renvoyer dûment remplis et signés avant la notification de fin de travaux.

Les travaux de préparation pour l'installation électrique doivent être réalisés par un électricien agréé au Grand-Duché de Luxembourg.

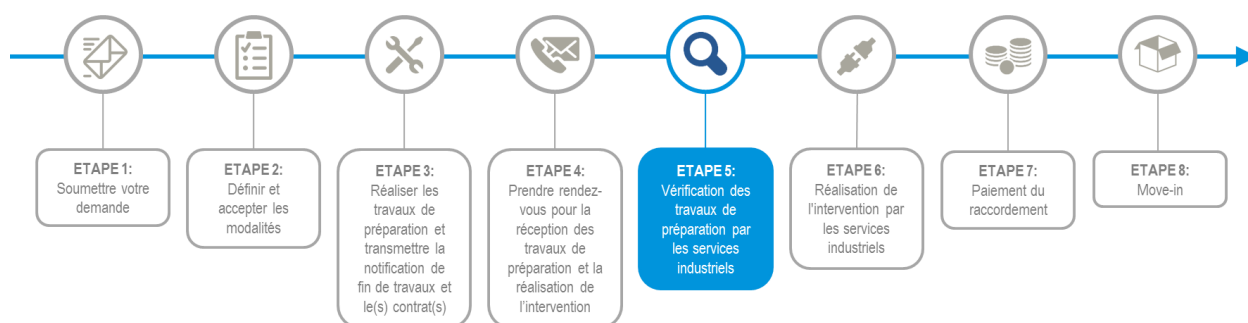
La notification de fin de travaux est un élément essentiel, sans celle-ci votre dossier n'avancera pas.



## ÉTAPE 4: PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LA RÉCEPTION DES TRAVAUX DE PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Une fois la/les notification(s) de fin de travaux et le(s) contrat(s) transmis, vous serez informés que votre dossier administratif est complet.

Contactez maintenant votre agent des services industriels par téléphone au 80 87 80-501 ou par courrier électronique à [services.industriels@diekirch.lu](mailto:services.industriels@diekirch.lu) pour fixer un rendez-vous pour réceptionner les travaux de préparation (génie civil et/ou installation électrique) et pour réaliser l'intervention (mise sous tension de votre installation et pose du compteur).



## ÉTAPE 5: VÉRIFICATION DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PAR LES SERVICES INDUSTRIELS

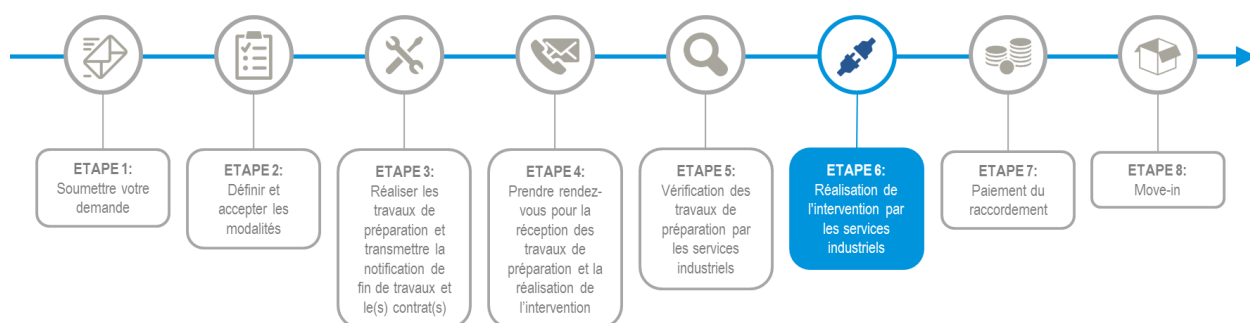
Le service industriel réceptionne et valide les travaux de préparation de l'installation électrique, et si nécessaire, les travaux de préparation de génie civil.

Dans le cas où la réception des travaux de préparation ne peut pas se faire (par exemple en cas de non-conformité ou de défaut d'installation), la réalisation de l'intervention sera annulée. Les interventions supplémentaires correctives vous seront signalées sur place par notre agent. Vous devrez prendre un nouveau rendez-vous (voir sous Etape 4).

Il est recommandé que votre électricien soit présent lors de la visite de l'agent des services industriels en charge du dossier.

Il est à noter que tout déplacement supplémentaire sera facturé au tarif en vigueur.

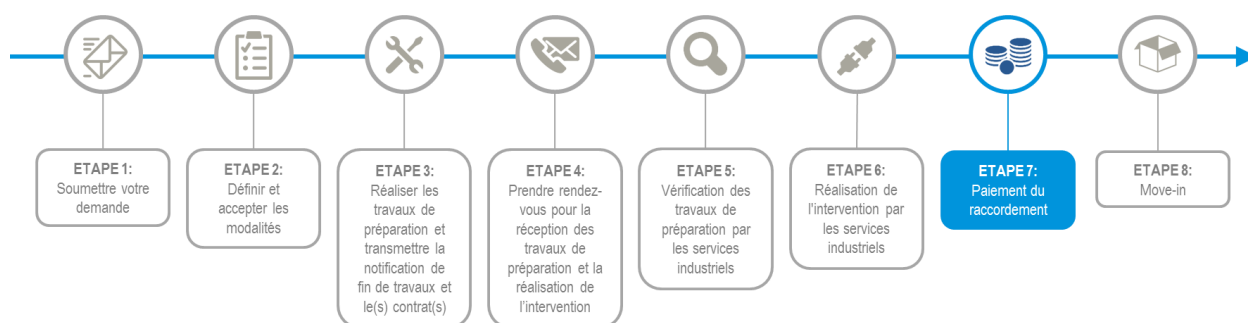




## ÉTAPE 6: RÉALISATION DE L'INTERVENTION PAR LES SERVICES INDUSTRIELS

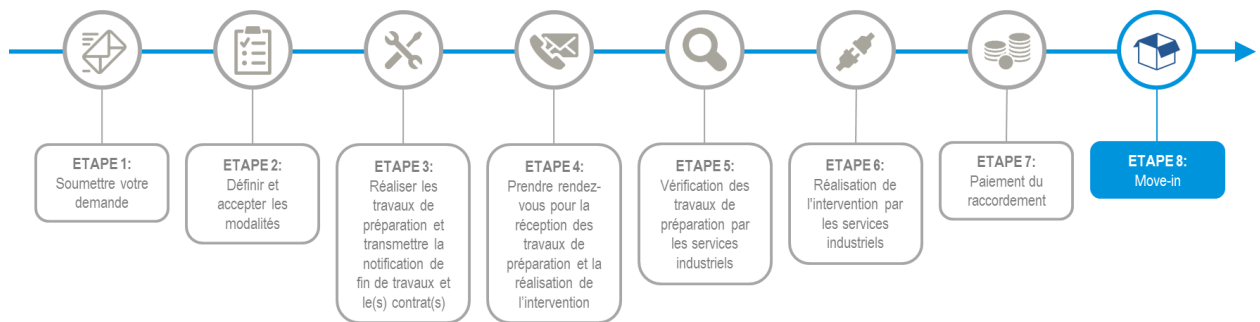
Une fois les travaux de préparation validés, les services industriels réalisent l'intervention demandée endéans les délais prévus dans les règlements en vigueur.

Votre présence, respectivement celle de votre mandataire, sur le chantier est requise lors de l'exécution du raccordement.



## ÉTAPE 7: PAIEMENT DU RACCORDEMENT

Une fois le raccordement exécuté, vous recevrez par courrier une facture relative aux modalités de raccordement correspondant à l'intervention réalisée. Tout matériel complémentaire ainsi que les prestations supplémentaires par rapport à l'offre de prix vous seront facturés suivant les tarifs en vigueur.



## ÉTAPE 8: MOVE-IN

Lors de la saisie des données de compteur dans notre système informatique, les services industriels contrôlent s'il existe une annonce d'un fournisseur pour le point de fourniture en question.

S'il n'y a pas d'annonce, le Move-in est effectué et le fournisseur par défaut est informé.

Cette communication au fournisseur par défaut est réalisée suivant les principes et les délais définis dans le document « Modell der Marktkommunikation Strom für Luxemburg » en vigueur.